

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du Conseil Municipal et d'affichage : 18 novembre 2024

Présents : 11

Votants : 11

***L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre à dix-huit heures,** les membres du conseil municipal de la commune de Queaux se sont réunis dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Gisèle JEAN, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales.*

Étaient présents : Gisèle JEAN, Didier NIQUET, Joël MESMIN, Catherine PAPILLIER, Michel THEVENET, Thierry PERROT, Armelle PAGEAUT, Marion RIBARDIERE, Michel MASSE, Arlette DEVILLE, Jean SOUCHAUD

Formant la majorité des membres en exercice

Étaient absent(e)s excusé(e) :

Étaient absent(e)s : Hugues MANESSE, Lesley KOOLMAN

Secrétaire élue : Marion RIBARDIERE

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET CAMPING

Madame le Maire fait observer que des ajustements doivent être apportés au budget du camping pour l'intégration des frais d'études aux travaux d'installation des chalets et de la construction du bâtiment d'accueil.

INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
Article	chapitre	libellé	Montant	Article	chapitre	libellé	montant
231	041	Immobilisations corporelles en cours	3723.88	203	041	Frais d'études	3723.88
		TOTAL	3723.88				3723.88

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DONNE son accord à ces ajustements

Fait et délibéré, les jour mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire

Gisèle JEAN

La secrétaire,

Marion RIBARDIERE



AR Prefecture

086-218602035-20241125-D2024_119-DE

Reçu le 16/01/2025

Publié le 16/01/2025